

DEC142290INSU

Décision portant nomination de Mme Nathalie Huret aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Nathalie Huret, Professeur à l'Université d'Orléans est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet :

- le suivi des dossiers « atmosphère » en lien avec le CNES, en particulier le volet atmosphérique du programme TOSCA (Terre, Océan, Surfaces Continentales, Atmosphère) du CNES, et le programme « Ballons » piloté en commun par le CNES et l'INSU ;
- le suivi de l'action incitative PNTS (programme National de Télédétection Spatiale) pilotée par le CNRS-INSU, et le volet atmosphérique de l'action incitative LEFE-IMAGO (multi-organismes, coordonnée par l'INSU) ;
- La représentation du DAS dans certains comités ou réunions relevant de son domaine de compétences.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Nathalie Huret demeure affectée à l'UMR7328 LP2CE situé au 3A, Avenue de la Recherche Scientifique - 45071 ORLÉANS CEDEX 2

Article 2

Du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015, Mme Nathalie Huret percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre Limousin Poitou-Charentes (DR08).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 octobre 2014

Le président
Alain Fuchs

DEC141273dr08

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122739DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC ;

Vu la décision n°DEC131692INSU du 03 juin 2013 portant nomination de M. Yves COQUET aux fonctions de Directeur de l'unité mixte de service n°UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes du 23 septembre 2008 au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marielle HATTON, Technicienne de classe exceptionnelle, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMS3116 à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 12 septembre 2014

Le directeur de l'unité
Yves COQUET

Visa du Président de l'Université d'Orléans
Youssefi TOURE

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE

DEC141272dr08

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°ULR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO, dont le directeur est M. Bruno SCAILLET;

Vu la décision n° DEC133421DRH du 20 décembre 2013 portant nomination de M. Jacky HIRSCH aux fonctions de directeur de l'unité UMS2927 intitulée « Unité de Service d'Action et d'Entraide Sociale» - USAES ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes du 23 septembre 2008 au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marielle HATTON, Technicienne de classe exceptionnelle, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité n°UMR7327 à compter du 1^{er} janvier 2014.

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 21 octobre 2014

Le directeur de l'unité
Bruno SCALLET

Visa du Président de l'Université d'Orléans
Youssef TOURE

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE